

Exploitez les fonctionnalités de votre outil de diagnostic KTS BOSCH - Niveau 4 (diagnostic expert)

Présentiel



Public

- Tout intervenant souhaitant exploiter au maximum son outil KTS BOSCH à des fins de diagnostic et de réparation



Prérequis

- Avoir déjà pratiqué pendant plusieurs mois l'outil KTS BOSCH à l'atelier ou avoir suivi la formation niveau 1 (découverte et maintenance)



Durée

14.00 Heures

Effectif

2 Jours De 2 à 8 Personnes

Objectifs de la formation

- Acquérir les savoirs et savoir-faire permettant d'approfondir ses connaissances sur l'outil de diagnostic KTS BOSCH et sa base de données Esi-Tronic
- Etre capable de réaliser des opérations de diagnostic et de réparation sur véhicules légers et utilitaires
- Etre capable de réaliser des opérations de diagnostic, télécodage, et téléchargement de calculateur en mode Pass-Thru

Contenu pédagogique

LA THEORIE (en salle)

• *Rappel des principales fonctionnalités de l'outil de diagnostic*

Infos véhicule / Diagnostic / Entretien / Manuels / Schéma de connexions / Erreurs connues / Equipement / Valeurs de travail / Aides et réglages KTS / Secure Diagnostic Access (SDA)

• *La détection de défauts*

Généralités / Circuit ouvert ou court-circuit à la masse / Circuit ouvert ou court-circuit au plus / Détection des positions / Signal trop fort ou trop faible / Défaut rationnel

• *Introduction au Pass-Thru*

La norme Euro 5 / Les bénéfices pour l'atelier / La politiques tarifaire / Matériel et Prérequis / Compatibilité des équipements BOSCH

• *Installation et configuration de l'interface de diagnostic*

Installation de l'interface KTS BOSCH / Configuration de l'interface KTS BOSCH en mode Pass-Thru / Création du profil chez le constructeur / Téléchargement du logiciel constructeur / Achat de jeton ou de licence

LA PRATIQUE (en salle ou en atelier)

• *Le Processus de diagnostic*

Les différentes étapes / synoptique général

• *Opérations de diagnostic*

Diagnostic complexes sur véhicule, recherche documentaire dans Esi-Tronic, exploitation de l'oscilloscope et remise en conformité (plusieurs exercices)

• *Exploitation des fonctionnalités Pass-Thru avec l'outil BOSCH*

Prérequis à l'installation et à l'utilisation du logiciel DiagBox (PSA) / Démarrage de l'application / Sélection du véhicule et mise en relation / Gestion moteur (essence/Diesel) / Recherche de pannes / Reprogrammation d'un calculateur / télécodage d'un calculateur / Pose d'accessoires et programmation de clés

☒ Modalités d'accès à la formation

- Plan de formation

❖ Modalités et méthodes

- Formation présentielles
- Pédagogie active et participative, alternance d'exercices en salle et de mises en situation pratiques à l'atelier

❖ Compétences du formateur

- Formateur spécialisé en pédagogie des adultes et techniques d'animation
- Double compétence technique et pédagogique

❖ Moyens pédagogiques

- Diaporama d'animation
- Fourniture d'un support de cours comprenant également les travaux pratiques
- Matériel et pièces pédagogiques

☰ Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

- Questionnaire individuel d'évaluation des connaissances réalisé en début de stage
- Questionnaire individuel d'évaluation des acquis réalisé en fin de stage

👉 Modalités d'évaluation de satisfaction à chaud réalisé en fin de stage

- Questionnaire individuel d'évaluation de satisfaction à chaud réalisé en fin de stage

✉ Formalisation à l'issue de la formation

- Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue du stage au stagiaire
- Une copie de la feuille de présence est délivrée à l'entreprise et à l'OPCO

♿ Personnes en situation de handicap

- L'ensemble de nos formations sont accessibles à tout public, y compris les personnes en situation de handicap (PSH)
- Pour toute information, contactez notre référent handicap

🤝 Modalités d'acceptation du stagiaire à la formation

- Le jour du stage, le stagiaire devra se munir :
 - d'une pièce d'identité
 - de sa convocation de stage
 - de vêtements de travail
 - de chaussures de sécurité

Tous nos programmes de formation sont établis conformément à l'article L-6313-1 du code du travail

